



Nuisance sonore et vis à vis

Par **kinkin28**, le **30/09/2010** à **21:44**

Bonjour,

Je vous expose mon problème. Je réside en location à Eguilles dans le département 13 depuis un an. Mon appartement donne sur une terrasse d'un voisin. Les fenêtres de ma salle de bain et toilettes et ma cuisine donne sur la terrasse. Leur terrasse est accolée au mur. Les voisins font souvent la fête (cris, musique et alcool) ce qui engendre une nuisance sonore insupportable. Je n'ai pas de double vitrage. Par ailleurs si je vais aux toilettes, je ne peux ouvrir la fenêtre.

Quand je suis arrivé il y a un an, la terrasse venait juste d'être construite.

Je précise que mes voisins sont aussi locataires. Les 2 appartements appartiennent au même propriétaire.

Quels sont mes droits ? Puis je limiter l'utilisation de la terrasse par les voisins ?
Puis je exiger du double vitrage au propriétaire ?

Merci beaucoup pour votre aide